



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme Bonnenfant Michèle Route de la Durance-Le Moulin du Palais-04100 Manosque

Courriel: rea.manosque@free.fr

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 06.12.10 à 18h à la Maison des Associations

Présentes: 16 personnes

Jean-Claude C., Noël, Agnès, Sylvie, Georges, Tania, Germain, Léo, Daniel B, Louis, Jean-François, Georges, Christiane, Jean-Claude H, Evelyne, Eliane.

Sont excusées : Ghislaine, Marie, Evelyne, Michèle

Une rétrospective est faite des grandes lignes de l'année 2010 :

Si nous n'avons pas obtenu, comme nous l'espérions, le service de réanimation, dès la mise en place de l'hôpital, en fin avril, nous avons assuré de nombreux temps forts. Chacune des actions ont été préalablement discutées en bureau. Des comptes-rendus réguliers et conférences de presse ont été donnés pour assurer la médiatisation la plus large.

Les Etats Généraux du 03.02.10 très réussis (avec 250 participants et de nombreux intervenants) ont créé une dynamique intéressante.

Les campagnes de signatures de la **pétition (28 000)** ont permis des contacts avec la population dont le soutien s'est révélé unanime. En parallèle, nous avons rencontré les élus de tous les bords politiques.

Manifestation le 23.04.10 à Marseille pour porter le dossier constitué à l'ARS. Nous n'avons pas les résultats escomptés. Nous décidons de monter plus haut.

Déplacement à Paris pour une Réunion à Matignon le 05.05.10 en présence de David Gruson (Conseiller Santé du 1^{er} Ministre),

Hubert Debeauchamps (Conseiller Secteur Hospitalier de la Ministre de la Santé),

Parlementaires du 04: Claude Domeizel (Sénateur), Daniel Spagnou (Député)

Collectif Réa: Ghislaine Roussel, Alain Rapuzzi, JFrançois Pellarrey

Président de la CME de l'Hôpital de Manosque: Michel Parini,

Représentant CGT-Santé et AMUF: Yves Laybros.

Au résultat, sont confirmés les propos du 1^{er} Ministre du 27.10.08 : Manosque doit avoir sa Réanimation. Il sera demandé à l'ARS de nous rencontrer rapidement pour concrétiser la démarche.

Inauguration de l'hôpital de Manosque, plusieurs fois reportée à la suite de désistement de la Ministre de la Santé attendue. Les prétextes donnés cachent mal la cause réelle de ces

reports que nous attribuons à la crainte d'un affrontement direct avec le collectif, ses partenaires, les organisations et la population...

Finalement, l'inauguration se fera sans la Ministre, **le 23.09.10**

Bien que non-invité par le maire, nous réussissons à faire lever les interdicts en parlementant avec le Préfet. Ainsi nous pouvons exprimer en direct notre point de vue, distribuer nos tracts à tous les participants et rassembler tous les élus présents sur nos objectifs.

L'information en est largement médiatisée par voie de presse, de radio et de télévision.

Le 08.09.10 : Rencontre avec M. DECOUR, Conseiller Général des Etablissements de Santé de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (I.G.A.S.).

Il a été chargé par la Ministre de la Santé Roselyne BACHELOT d'une Mission d'Expertise-Conseil, auprès du Directeur de l'ARS pour " l'organisation des prises en charge en réanimation sur le Territoire des Alpes du Sud ". Ce Territoire comprenant les Bassins de Santé des hôpitaux de Digne et Manosque.

Le collectif expose sa demande et la justifie. Le représentant de l'IGAS nous promet l'établissement d'un rapport dans un délai d'un mois.

Rencontre des collectifs de Digne et Manosque avec le Préfet à Digne, le 19.10.10 :

Participent à cette réunion les maires des deux communes, les députés, trois membres de chacun des collectifs. Pour nous : Evelyne, Louis et J.François.

Le Préfet tenant compte du poids, du sérieux, de la portée que représente les deux dossiers de Digne et Manosque reconnaît la nécessité de ces deux structures pour le département.

Il est d'accord pour présenter à l'ARS une demande équivalente à

- six lits de Réanimation + 3 lits de suite à Digne
- six lits de Réanimation + 3 lits de suite à Digne

Nous donnons notre accord, insistant sur le fait qu'il faudra compléter les moyens par la suite jusqu'à satisfaction de notre demande et de la résultante statistique du département, c'est-à-dire 17 lits au total.

Nous demandons une décision rapide permettant une mise en service pour début 2011.

Conférence de Territoire : Le Collectif vient de faire acte de candidature.

CONSTAT : A ce jour, 06.12.10 aucune réponse nous a été donnée suite à la visite à la Préfecture.

Question : que décidons-nous de faire ?

La discussion qui s'engage entre nous dénonce une volonté manifeste de la part des autorités concernées de ralentir l'aboutissement de notre dossier que nous ne pouvons plus tolérer. Voilà deux ans et demi que nous sommes à l'œuvre et cette non-décision est inacceptable. Nous devons monter d'un cran plus sévère.

Plusieurs pistes sont entrevues :

- une table ronde à demander au Préfet avec tous les interlocuteurs concernés : élus, représentants des collectifs, des médecins, des dialysés ...
- une participation à l'Assemblée Générale plénière du Conseil Général : Louis doit en parler à Bianco.
- notre présence aux vœux des communes et inter-communalités -
D'ores et déjà nous allons rencontrer M. LOMBARD, Conseiller Général de Rians,
date fixée : **le vendredi 10.12.10** (Jean-François, Louis, Eliane, Ghislaine ?
- un déplacement massif à l'ARS - Prévion : le **26 janvier 2011**

TRESORERIE :

En l'absence de Michèle, excusée, Jean-François fait un point rapide de la trésorerie : Situation saine- Toutes nos dettes sont payées - Reliquat à ce jour 627€.

Budget prévisionnel 2011 : 6720€.

Nous allons engager la relance des adhésions pour 2011.

Approbation à l'unanimité du Bilan Financier 2010.

DEMANDES SUBVENTIONS 2011 :

Plusieurs dossiers seront présentés :

- un au Conseil Régional,
- un au Conseil Général du 04 et un à celui du 83,
- un à la Commune de Manosque,
- un à la Commune de Forcalquier,
- un à la Commune de Ste Tulle

QUESTIONS DIVERSES :

Soutien nécessaire à apporter au Collectif de Pertuis pour le maintien de la maternité de PERTUIS :

Rassemblement : Samedi 11.12.10 à 11h devant l'hôpital de Pertuis.

Fin de la réunion à 20h 15